

# La République et canton du Jura : une situation enviable dans l'Europe de demain

Autor(en): **Beuret, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **70 (1990)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886830>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La République et Canton du Jura : une situation enviable dans l'Europe de demain

Jean-Pierre Beuret,  
Ministre de l'Économie publique, Delémont.

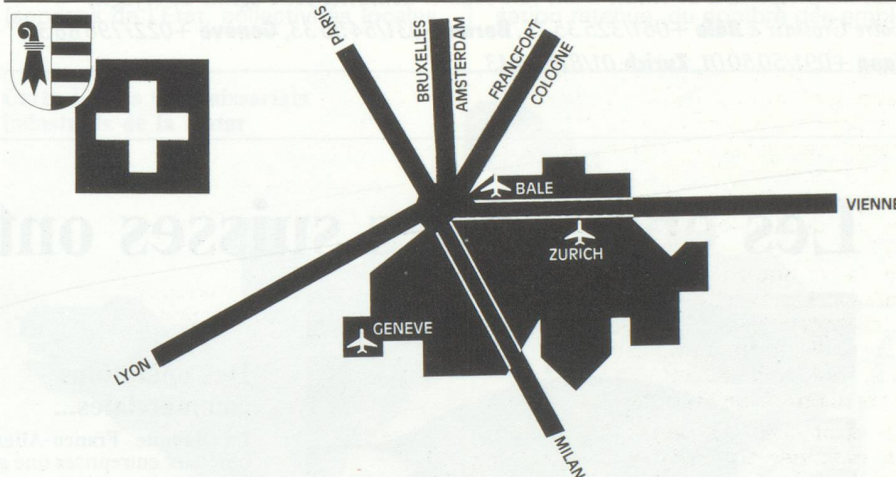
La République et Canton du Jura forme l'un des États de la Confédération suisse. Situé au nord-ouest de la Suisse, à proximité du pôle économique de la Régio-Basiliensis, le Jura s'ouvre sur la France, plus particulièrement sur la Franche-Comté et la région industrielle de Belfort-Montbéliard. Il occupe une position centrale dans l'arc jurassien entre Genève et Schaffhouse, et effectue le trait d'union entre la France et le Plateau suisse.

L'économie jurassienne recense quelque 30 000 emplois dont 11 % dans le secteur primaire, 50 % dans le secteur secondaire et 39 % dans le secteur des services. Le Jura apparaît donc comme une région fortement industrialisée où l'agriculture joue encore un rôle important.

Réputée pour sa tradition de précision et de minutie héritée de la branche horlogère, l'industrie jurassienne s'oriente depuis une quinzaine d'années vers une diversification accrue de ses activités. Elle reste toutefois constituée principalement de petites et moyennes entreprises. Plus de 500 d'entre elles occupent jusqu'à 50 salariés, 45 emploient de 50 à 500 personnes, alors que seules deux entreprises ont un effectif de plus de 500 personnes.

L'économie jurassienne ne manque pas d'atouts pour s'imposer dans le nouvel Espace économique européen :

- une assise industrielle solide, basée sur une longue expérience ;
- une population attachée à sa région, d'une grande conscience professionnelle, ouverte à l'innovation et à l'esprit d'entreprise ;
- un cadre social et politique stable, favorisant des relations économiques performantes ;
- une situation géographique centrale au cœur de l'Europe, à proximité des grands axes routiers et ferroviaires ainsi que de l'aéroport intercontinental de Bâle-Mulhouse ;



- un environnement naturel bien préservé, offrant un habitat spacieux et agréable, propice aux loisirs en plein air ou aux activités sportives ;
- un réseau d'infrastructures en constant développement dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé, de la culture et des sports.

Orientée à l'origine vers la production des biens d'exportation, l'industrie jurassienne voit son avenir en partie lié aux travaux relatifs à la réalisation du Grand Marché et de l'Espace économique européens. Afin de préserver leur compétitivité, les entreprises jurassiennes se sont particulièrement attachées ces dernières années à renouveler leurs techniques de production,

notamment en introduisant des procédés fondés sur l'électronique, l'informatique et l'automatisation.

L'action des pouvoirs publics s'est quant à elle déployée dans deux directions :

□ La modernisation de l'industrie jurassienne. Toute une série de mesures (cautionnements, contributions financières diverses, aménagements fiscaux, aides à la formation du personnel) ont été prises pour inciter les responsables d'entreprises à se doter des meilleures techniques de production possibles, à réaliser des projets d'investissements, ou à créer de nouvelles entreprises. Les résultats obtenus sont encourageants et incitent à poursuivre les efforts dans la voie tracée.

□ L'implantation d'entreprise étrangères. Par son esprit ouvert, le Jurassien accueille très favorablement des entreprises étrangères dans sa région. Plusieurs firmes, européennes notamment, sont venues consolider la structure industrielle jurassienne en bénéficiant de facilités financières, fiscales et administratives.

Cette double action des pouvoirs publics vise à favoriser l'affirmation d'un appareil industriel apte à affronter les nouvelles concurrences sur les marchés internationaux.

Afin de préparer au mieux cette ouverture sur le monde, le Gouvernement jurassien a signé de nombreux Accords bilatéraux ou multilatéraux avec d'autres régions. Cette politique lui a permis de tisser un vaste réseau de contacts notamment en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Italie, au Québec, dans les États de l'Est de l'Europe ainsi que dans le Sud-Est asiatique. Ce réseau de relations de premier ordre est à la disposition des industriels et des entrepreneurs jurassiens jouant la carte de l'ouverture sur l'extérieur. ■